

Statistiques en bref

INDUSTRIE, COMMERCE ET SERVICES

40/2004

Auteur
Petra Sneijers

Contenu

La République tchèque en tête pour le total du bilan des établissements de crédit 1

La Hongrie compte le plus grand nombre d'établissements de crédit, mais c'est en Roumanie que l'emploi est le plus élevé 2

L'Estonie, la Bulgarie et la Roumanie viennent en tête en ce qui concerne les intérêts perçus .. 3

Prédominance des établissements de crédit de taille modeste dans tous les pays sauf en Estonie 4

Les services d'assurance moins importants dans les États baltes et en Bulgarie..... 4

Les investissements des compagnies d'assurance vie n'excèdent ceux des compagnies d'assurance non vie qu'en Hongrie et en Pologne..... 6



Les établissements de crédit et les compagnies d'assurance dans les nouveaux États membres et les pays candidats

La présente publication donne un aperçu général de certaines branches d'activité économique liées à l'intermédiation financière dans les nouveaux États membres et deux pays candidats (la Bulgarie et la Roumanie).

Les établissements de crédit et les compagnies d'assurance relèvent de la section J de la nomenclature NACE Rév. 1. La publication comporte les deux parties suivantes:

- la première concerne les établissements de crédit, appellation qui recouvre la classe 65.12 (autres intermédiations monétaires) et, partiellement, la classe 65.22 (distribution de crédit) de la NACE Rév. 1;
- la deuxième porte sur les compagnies d'assurance, qui relèvent des classes 66.01 (assurance vie et capitalisation) et 66.03 (autres assurances) de la NACE Rév. 1.

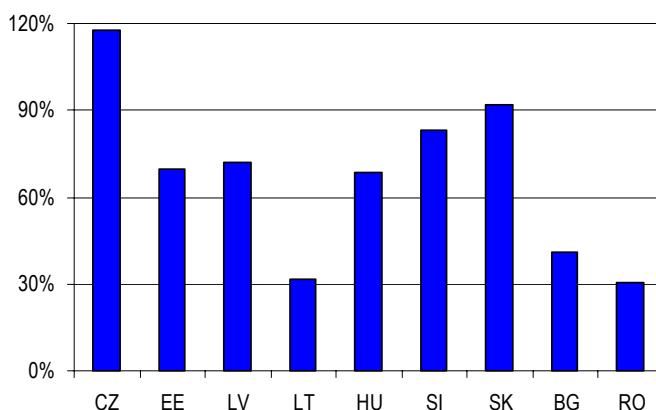
La République tchèque en tête pour le total du bilan des établissements de crédit

Le graphique 1 ci-dessous illustre l'importance du secteur bancaire (établissements de crédit), mesurée ici par le rapport entre le total du bilan de cette branche d'activité et le PIB. En 2001, ce rapport variait fortement d'un pays à l'autre.

La République tchèque devance nettement les autres pays, avec un total du bilan qui avoisine les 80 400 millions d'euros et correspond à 118 % du PIB national.

Les proportions les plus faibles (entre 30 % et 40 %) sont observées en Lituanie (environ 4 300 millions d'euros en termes absolus), en Bulgarie (6 300 millions) et en Roumanie (13 600 millions), alors que les autres pays (pour lesquels des données sont disponibles) affichent des proportions comprises entre 68 % et 92 %.

Graphique 1: total du bilan des établissements de crédit en % du PIB en 2001



CZ et LV: données provisoires.

La Hongrie compte le plus grand nombre d'établissements de crédit, mais c'est en Roumanie que l'emploi est le plus élevé

Alors que la Hongrie ne figure pas, pour l'année 2001, parmi les pays où le total du bilan du secteur des établissements de crédit représente une part élevée du PIB, elle se distingue en revanche par le grand nombre d'établissements de ce type implantés dans le pays: on y recense 233 entreprises pour 2 836 unités locales et une main-d'œuvre de près de 34 500 personnes (voir tableau 1). La plupart des établissements de crédit hongrois sont des coopératives dont le total du bilan est, en général, modeste. La Roumanie est le seul pays qui présente un effectif plus important dans le secteur de établissements de crédit (41 238 personnes), soit 0,48 % de l'emploi total. Malgré le grand nombre d'unités locales dans le pays (plus de 2 500), le secteur bancaire roumain est concentré autour de 41 établissements. Dans les autres pays à l'exception de l'Estonie, l'emploi dans le secteur oscille entre 8 551 (Lettonie) et 21 371 (Slovaquie) personnes, tandis que le nombre d'unités locales varie de 209 (Lituanie) à 672 (Bulgarie). C'est en Slovénie que le secteur bancaire a le plus de poids en termes d'emploi: le nombre de personnes travaillant dans les banques représente 1,25 % de l'emploi total. Non seulement l'Estonie présente le plus faible nombre de personnes occupées (3 751), mais elle ne compte que 7 entreprises dans le secteur. On y recense cependant près de 200 unités locales, soit près de 15 unités pour 100 000 habitants (voir le graphique 2). Seules la Lettonie (17,2 unités locales pour 100 000 habitants), la Hongrie (27,8) et la Slovénie (32,3) affichent une densité d'unités locales plus élevée. La Lituanie et la Slovaquie affichent la densité la plus faible, avec environ 6 unités pour 100 000 habitants.

Le graphique 3 présente les chiffres de la productivité du travail et des dépenses de personnel des établissements de crédit. Comme les données n'ont pas été corrigées pour tenir compte des variations des niveaux de prix entre les pays, il convient de comparer ces indicateurs avec prudence. Les chiffres présentés ne permettent pas de tirer des conclusions définitives. On peut dire cependant que la Slovaquie se distingue

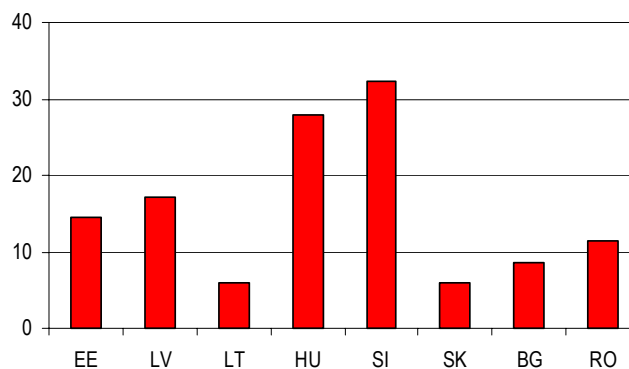
Tableau 1: nombre d'établissements de crédit, d'unités locales et de personnes occupées en 2001

	Établissements de crédit			Emploi total dans l'économie
	Nombre d'établissements	Nombre d'unités locales	Nombre de personnes occupées	
CZ	38	:	:	4 724 300
EE	7	198	3 751	576 800
CY	:	:	:	301 900
LV	83	406	8 551	965 000
LT	53	209	8 796	1 521 800
HU	233	2 836	34 479	3 844 800
MT	:	:	:	138 000
PL	:	:	:	14 207 000
SI	69	643	11 299	904 500
SK	23	314	21 371	2 025 000
BG	35	672	19 333	2 968 100
RO	41	2 535	41 238	8 562 500

CY: les données sur l'emploi total se réfèrent à l'année 2000;

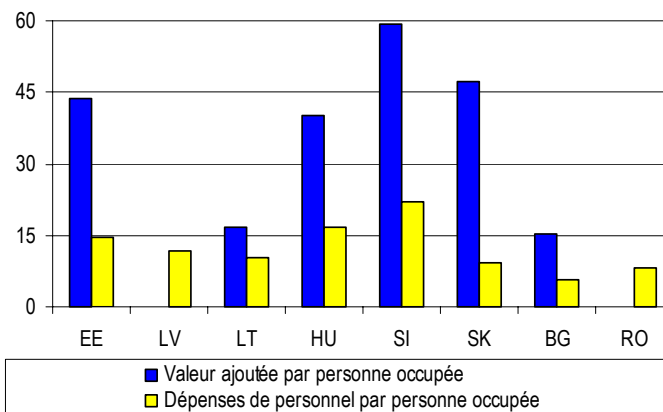
SK: données relatives à l'année 2000

Graphique 2: nombre d'unités locales des établissements de crédit pour 100 000 habitants en 2001



SK: données relatives à l'année 2000

Graphique 3: établissements de crédit, valeur ajoutée et dépenses de personnel par personne occupée en 2001 (en milliers d'euros)



LV: données provisoires

des autres pays avec une valeur ajoutée de près de 60 000 euros par personne occupée, tandis que la Bulgarie et la Lituanie sont nettement sous la moyenne, avec 15 000 euros environ. En ce qui

concerne les dépenses de personnel, la Bulgarie se retrouve à nouveau au bas de l'échelle (5 800 euros par personne occupée), tandis que la Slovénie se classe en tête (22 000 euros).

L'Estonie, la Bulgarie et la Roumanie viennent en tête en ce qui concerne les intérêts perçus

Tableau 2: établissements de crédit, principales données financières en 2001 (en millions d'euros)

	CZ	EE	CY	LT	LV	HU	MT	PL	SI	SK	BG	RO
Total du bilan	80 397	4 372	:	4 294	6 178	39 508	:	:	18 139	21 451	6 264	13 624
Intérêts et produits assimilés	3 733	275	:	243	342	3 443	:	:	1 314	1 432	385	2 034
Intérêts et charges assimilés	2 413	136	:	112	161	1 940	:	:	859	902	108	1 196
Commissions perçues	748	68	:	82	134	584	:	:	238	180	112	367
Commissions versées	:	18	:	14	25	165	:	:	44	72	11	67
Résultat de l'exercice	458	108	:	-6	89	446	:	:	8	209	154	447

CZ: données provisoires couvrant uniquement la classe 65.12 de la NACE Rév. 1 ; LV: données provisoires ; SK: les données couvrent uniquement la classe 65.12 de la NACE Rév. 1

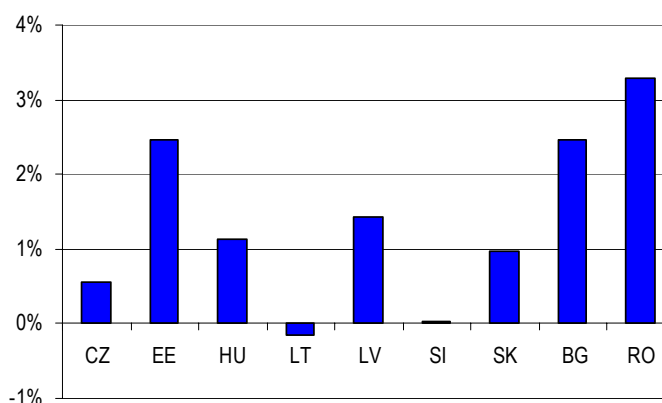
En 2001, la République tchèque devançait les autres pays parce qu'elle affichait non seulement le total du bilan du secteur des établissements de crédit le plus élevé (proche de 80 400 millions d'euros), mais aussi le bénéfice le plus important en termes absolus pour ce secteur (près de 460 millions d'euros, voir le tableau 2). La Hongrie se classe en deuxième position avec un total du bilan inférieur à la moitié du total tchèque, mais un bénéfice du même ordre de grandeur.

En Estonie, Lettonie, Bulgarie et Roumanie en revanche, le bénéfice du secteur bancaire représentait une proportion plus élevée du total du bilan (voir graphique 4). La Roumanie se distingue particulièrement, avec une part supérieure à 3%. La Bulgarie et l'Estonie enregistrent également des taux de rentabilité de l'ordre de 2,5%. La Lituanie est la seule, parmi les pays considérés, à enregistrer une perte pour l'exercice.

En ce qui concerne le ratio «intérêts nets perçus/total du bilan», la Bulgarie et la Roumanie affichent des taux élevés, respectivement de 4,4 % et 6,1 % (voir le graphique 5). Dans les autres pays pour lesquels des données sont disponibles, le même ratio varie de 1,6 % (en République tchèque) à 3,8 % (en Hongrie).

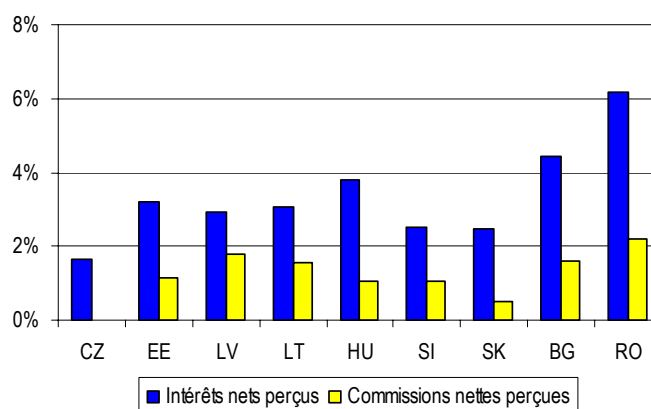
Dans tous les pays, les commissions nettes perçues sont inférieures aux intérêts nets perçus. En Hongrie et en Slovaquie en particulier, les commissions perçues représentent moins d'un tiers des intérêts perçus. Dans tous les pays sauf la Roumanie, les pourcentages par rapport au total du bilan sont inférieurs à 2 %.

Graphique 4: résultat de l'exercice en % du total du bilan en 2001



CZ et LV: données provisoires

Graphique 5: établissements de crédit, intérêts nets perçus et commissions nettes perçues en % du total du bilan en 2001



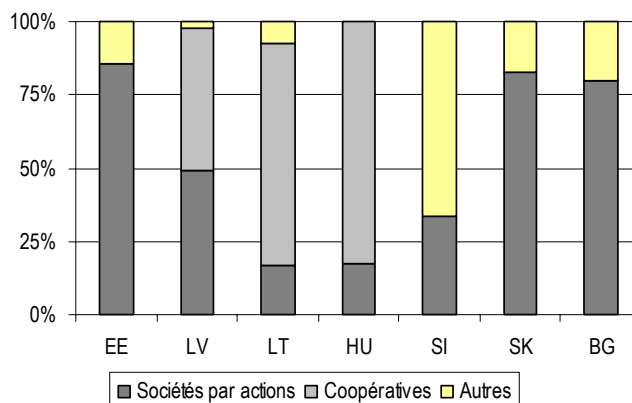
CZ et LV: données provisoires

Prédominance des établissements de crédit de taille modeste dans tous les pays sauf en Estonie

En 2001, les sociétés par actions étaient prédominantes dans le secteur bancaire en Estonie (où on ne recense que sept établissements de crédit), de même qu'en Slovaquie et en Bulgarie, où elles représentaient plus des trois quarts de l'ensemble des établissements de crédit (voir le graphique 6).

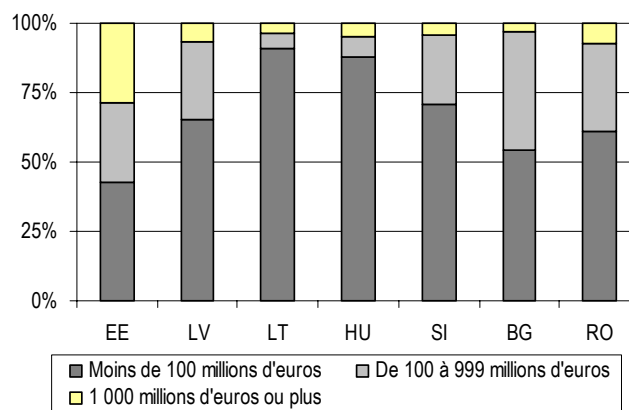
Les coopératives n'existaient qu'en Lettonie, en Lituanie et en Hongrie et étaient nettement prédominantes en Lituanie et en Hongrie (respectivement 75 % et 82 % de l'ensemble des établissements). Les entreprises dotées d'un autre statut juridique étaient très peu nombreuses dans tous les pays (inexistantes en Hongrie), hormis en Slovaquie où elles représentaient les deux tiers des entreprises du secteur bancaire (caisses d'épargne et organismes d'épargne et de prêt). La Slovaquie affiche en outre une proportion élevée d'établissements de crédit de taille relativement modeste: les entreprises enregistrant un total du bilan de moins de 100 millions d'euros constituaient 71 % de l'ensemble du secteur (voir le graphique 7). Ces établissements étaient prédominants dans la plupart des pays et, sans surprise, étaient les plus nombreux dans les pays à forte proportion de coopératives (en Lettonie, Lituanie et Hongrie). Les grandes banques ne comptent pour une part significative du nombre total d'entreprises qu'en Estonie (29 %).

Graphique 6: nombre d'établissements de crédit par statut juridique en 2001



La catégorie «Autres» regroupe les entreprises de droit public, les succursales d'entreprises dont le siège est situé en dehors de l'EEE et les entreprises ayant un autre statut juridique; SK: données relatives à l'année 2000.

Graphique 7: nombre d'établissements de crédit d'après la classe de taille du total du bilan en 2001

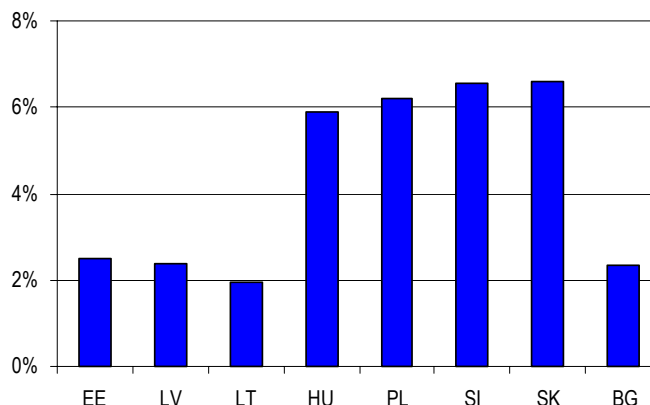


Les services d'assurance moins importants dans les États baltes et en Bulgarie

Cette partie de la publication est consacrée aux compagnies d'assurance, qui relèvent des classes 66.01 et 66.03 de la NACE Rév. 1, à l'exception des compagnies de réassurance qui, en général, ne sont pas présentes dans les pays considérés par l'analyse. Les fonds de pension (classe 66.02 de la NACE Rév. 1) ne sont pas pris en compte.

Le graphique 8 montre que, parmi les pays qui ont fourni des données, c'est en Hongrie, en Pologne, en Slovaquie et en Slovaquie que les services d'assurance étaient les plus développés en 2001. Dans ces pays, le total du bilan du secteur représentait de 6 à 6,5 % du PIB national, contre une proportion tournant autour de 2 % pour les États baltes et la Bulgarie.

Graphique 8: total du bilan des compagnies d'assurance (1) exprimé en % du PIB en 2001



(1) Compagnies d'assurance vie, non vie et mixte; SI: les données ne concernent que les compagnies d'assurance mixte.

La Hongrie et la Pologne viennent en tête en ce qui concerne le nombre de personnes occupées dans le secteur des assurances (voir le tableau 3), où les grandes entreprises sont prédominantes. La Hongrie compte près de 30 000 personnes travaillant dans 25 entreprises, soit, en moyenne, pratiquement 1 200 personnes occupées dans chaque entreprise.

La Pologne la devance pour ce qui est de l'emploi (environ 32 600 personnes occupées) et du nombre d'entreprises (71), qui sont cependant d'une taille nettement plus réduite que celles opérant en Hongrie (459 personnes occupées en moyenne). En République tchèque et en Slovaquie, les compagnies d'assurance sont aussi relativement importantes (avec, respectivement, 395 et 503 personnes occupées en moyenne, bien que les données ne couvrent pas tous les types d'entreprises).

Dans les États baltes et en Bulgarie (où le total du bilan ne représente qu'un faible pourcentage du PIB), les compagnies d'assurance sont clairement plus petites, avec, en moyenne, de 79 (Estonie) à 138 (Lettonie) personnes occupées. Parmi ces pays, c'est en Lettonie que l'emploi total du secteur est le plus élevé, avec près de 4 300 personnes.

À l'évidence, la valeur des primes brutes émises est liée à l'ampleur et aux caractéristiques de chaque marché. C'est à nouveau la Pologne qui se classe en tête, avec près de 6 100 millions d'euros (en 2001). La République tchèque (2 147 millions d'euros) et la Hongrie (1 691 millions) suivent à une certaine distance.

Les disparités s'expliquent aussi par le type d'entreprises prédominant dans chaque pays. Les compagnies d'assurance mixte, qui proposent des services d'assurance vie et non vie et

sont généralement plus grandes, n'opèrent que dans certains pays. En République tchèque, et en Hongrie en particulier, elles représentaient 85 % au moins de l'emploi et de la valeur des primes brutes émises (on retrouve aussi de telles entreprises en Slovaquie et en Slovaquie, mais les données sont incomplètes pour ces pays).

Dans les pays qui ne comptent pas de compagnies d'assurance mixte, ce sont les compagnies d'assurance non vie qui représentent les parts les plus élevées dans l'emploi total et la valeur totale des primes brutes émises (80 % ou plus).

Les compagnies d'assurance vie n'ont un certain poids qu'en Pologne (29 % de l'emploi dans le secteur des assurances et 41 % des primes brutes émises) et à Malte (43% de l'emploi).

Tableau 3: nombre de compagnies d'assurance, primes brutes émises et nombre de personnes occupées en 2001

	CZ	EE	CY	LV	LT	HU	MT	PL	SI	SK	BG	RO
Nombre d'entreprises (unités)												
Compagnies d'assurance vie	3	6	:	6	9	6	:	36	c	4	12	:
Compagnies d'assurance non vie	21	8	:	15	22	7	:	35	c	6	20	:
Compagnies d'assurance mixte	17	0	:	0	0	12	:	0	9	18	0	:
Nombre de personnes occupées (unités)												
Compagnies d'assurance vie	c	154	:	122	225	3 081	:	9 452	c	:	617	:
Compagnies d'assurance non vie	1 000	955	:	1 670	4 062	726	:	23 159	c	:	2 581	:
Compagnies d'assurance mixte	14 000	0	:	0	0	26 164	:	0	4 530	:	0	:
Primes brutes émises (en millions d'euros)												
Compagnies d'assurance vie	c	23	:	8	19	255	:	2 522	c	52	45	:
Compagnies d'assurance non vie	103	94	:	166	114	18	:	3 574	c	12	201	:
Activités d'assurance vie des compagnies mixtes	c	0	:	0	0	447	:	0	195	270	0	:
Activités d'assurance non vie des compagnies mixtes	2 044	0	:	0	0	970	:	0	561	408	0	:

L'une des méthodes possibles pour évaluer les activités du secteur des assurances consiste à analyser les ratios «charge des sinistres/total des primes brutes émises» et «frais bruts d'exploitation/total des primes brutes émises». Le tableau 4 confirme une tendance prévisible: le premier ratio est généralement plus élevé pour les compagnies d'assurance non vie que pour les compagnies d'assurance vie (en 2001, les seules exceptions étant la Bulgarie et la Lettonie). Dans tous les pays à l'exception de la Hongrie, le ratio «sinistres» des compagnies d'assurance non vie dépasse la barre des 40 %,

atteignant même 61,4 % en Estonie, 69,9 % en Pologne et 80,1% en Slovaquie (dans ce dernier cas, les données se rapportent aux activités d'assurance non vie des compagnies d'assurance mixte).

En ce qui concerne l'assurance vie, les ratios «sinistres» les plus élevés sont relevés en Bulgarie (58,8 %) et en Lettonie (51,4%), où les compagnies d'assurance vie devancent les compagnies d'assurance non vie). La Hongrie et la Slovaquie suivent qui enregistrent des ratios aux alentours de 42 % (pour les compagnies d'assurance mixte).

Les différences entre compagnies d'assurance vie et non vie ne sont pas aussi marquées avec le ratio «frais d'exploitation» (rapport entre les frais bruts d'exploitation et le total des primes brutes émises), sauf en Slovaquie et en Hongrie. Dans ces deux pays, les compagnies d'assurance non vie affichent un ratio «frais d'exploitation» très élevé et supérieur à 55 %. Dans tous les autres pays et quel que soit le type d'entreprise, le ratio est compris dans une fourchette allant de 24–27 % (République tchèque, Hongrie, Slovaquie et Bulgarie) à 43–44 % (Lettonie et Lituanie).

Tableau 4: ratios «sinistres» et «frais d'exploitation» du secteur des assurances en 2001

	CZ	EE	CY	LV	LT	MT	HU	PL	SI	SK	BG	RO
Ratio «sinistres» (charge des sinistres en % des primes brutes émises)												
Compagnies d'assurance vie	c	15.4	:	51.4	15.6	:	30.1	36.6	c	12.0	58.8	:
Compagnies d'assurance non vie	48.4	61.4	:	41.6	55.8	:	36.6	69.9	c	44.0	56.6	:
Activités d'assurance vie des compagnies mixtes	c	-	:	-	-	:	42.5	-	33.0	41.7	-	:
Activités d'assurance non vie des compagnies mixtes	8.1	-	:	-	-	:	60.1	-	80.1	59.6	-	:
Ratio «frais d'exploitation» (frais bruts d'exploitation en % des primes brutes émises)												
Compagnies d'assurance vie	c	28.9	:	43.4	44.1	:	25.2	31.2	c	34.9	24.6	:
Compagnies d'assurance non vie	25.5	28.4	:	31.0	44.0	:	60.4	28.1	c	55.6	31.1	:
Activités d'assurance vie des compagnies mixtes	c	-	:	-	-	:	32.7	-	25.2	33.8	-	:
Activités d'assurance non vie des compagnies mixtes	26.8	-	:	-	-	:	27.5	-	28.2	33.2	-	:

Les investissements des compagnies d'assurance vie n'excèdent ceux des compagnies d'assurance non vie qu'en Hongrie et en Pologne

Dans les pays où les compagnies d'assurance mixte existent, ces entreprises sont généralement prédominantes. Il est donc logique que, dans ces pays, elles soient aussi à l'origine de la majeure partie des investissements consentis dans le secteur des assurances. Si l'on considère les entreprises spécialisées dans un type d'assurance, les investissements des compagnies d'assurance non vie sont généralement supérieurs à ceux des compagnies d'assurance vie. Les seuls pays faisant exception sont la Hongrie et la Pologne, où les compagnies d'assurance vie ont investi, respectivement, 835 et 6 760 millions

d'euros en 2001. Dans l'ensemble, les investissements des compagnies d'assurance relèvent principalement de la catégorie des «autres placements financiers», qui comprend les postes suivants: actions, autres titres à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement; obligations et autres titres à revenu fixe; parts dans des pools d'investissement; prêts hypothécaires; autres prêts. Dans la plupart des pays, ces investissements représentent plus de 80 % du total, hormis en Slovaquie où (pour les compagnies d'assurance vie), ils ont moins d'importance, de l'ordre de 25,3 % du total des placements. La plupart des

investissements consentis par les compagnies slovaques d'assurance vie sont des placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance dont le risque est supporté par eux (63,6 % du total). Ce type de placement a aussi un certain poids en Hongrie (19,3 % pour les compagnies d'assurance vie).

On note également des pourcentages relativement élevés (15 % ou plus) pour les placements dans des entreprises liées (en Bulgarie pour les compagnies d'assurance vie et en Estonie pour les compagnies d'assurance non vie) ainsi que pour les dépôts auprès des entreprises cédantes (en Lettonie pour les compagnies d'assurance non vie).

Tableau 5: principaux postes d'investissement des compagnies d'assurance par type d'entreprise en 2001

	CZ	EE	CY	LV	LT	HU	MT	PL	SI	SK	BG	RO
Compagnies d'assurance vie												
Total des investissements (en millions d'euros)	c	56	:	43	43	835	:	6 760	:	43	97	:
<i>Dont (%) :</i>												
- Terrains et constructions	c	2.0	:	4.6	1.6	0.3	:	1.2	:	8.7	14.9	:
- Placements dans des entreprises liées (1)	c	5.2	:	14.6	:	0.1	:	4.8	:	2.3	16.5	:
- Autres placements financiers	c	82.2	:	80.8	94.0	80.3	:	81.6	c	25.3	65.3	:
- Dépôts auprès des entreprises cédantes	c	0.0	:	0.0	0.0	0.0	:	0.0	c	0.0	0.0	:
- Placements pour le compte des preneurs d'une police (2)	c	10.7	:	0.0	4.4	19.3	:	12.4	c	63.6	3.4	:
Compagnies d'assurance non vie												
Total des investissements (en millions d'euros)	432	77	:	115	151	17	:	4 576	0	63	127	:
<i>Dont (%) :</i>												
- Terrains et constructions	0.0	12.1	:	10.1	18.7	4.0	:	3.5	c	1.8	13.9	:
- Placements dans des entreprises liées (1)	6.5	15.2	:	11.0	4.0	0.1	:	8.6	:	0.0	2.4	:
- Autres placements financiers	93.5	72.7	:	63.3	76.7	95.9	:	87.7	c	98.1	82.6	:
- Dépôts auprès des entreprises cédantes	0.0	0.0	:	15.6	0.6	0.0	:	0.3	c	0.0	1.0	:
Compagnies d'assurance mixtes												
Total des investissements (en millions d'euros)	3 581	-	:	-	-	2 171	:	-	1 233	1 168	-	:
<i>Dont (%) :</i>												
- Terrains et constructions	0.0	-	:	-	-	1.2	:	-	12.4	9.7	-	:
- Placements dans des entreprises liées (1)	10.5	-	:	-	-	4.8	:	-	3.7	6.4	-	:
- Autres placements financiers	88.8	-	:	-	-	80.6	:	-	83.9	81.6	-	:
- Dépôts auprès des entreprises cédantes	0.0	-	:	-	-	0.1	:	-	0.0	0.0	-	:
- Placements pour le compte des preneurs d'une police (2)	0.7	-	:	-	-	13.2	:	-	0.0	2.3	-	:

(1) y compris les participations; (2) preneurs d'une police d'assurance vie qui supportent le risque du placement
CZ: données provisoires en ce qui concerne les compagnies d'assurance mixte

Bases de données

Le présent numéro de «Statistiques en bref» repose sur les statistiques structurelles des entreprises collectées conformément au règlement du Conseil (CE, EURATOM) n° 58/97 du 20 décembre 1996. Les données sont stockées dans la base de données de référence New Cronos d'Eurostat (thème 4 – domaine SBS).

Données relatives aux établissements de crédit: les données sont tirées de la collection CREDSTAT du domaine SBS.

Les variables qui relèvent de l'annexe 1 du règlement n° 58/97 du Conseil relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises proviennent du fichier dft *c_annex1* du groupe *c_serie1*.

Les données concernant les variables sectorielles et les ventilations géographiques, régionales et par classe de taille sont collectées conformément au règlement n° 2056/2002 du Parlement européen et du Conseil. Les chiffres relatifs au total du bilan, au compte de profits et pertes et aux autres variables comptables (intérêts versés et perçus et commissions versées et perçues) sont tirés du fichier dft *c_specif* (groupe *c_serie1*). Les ventilations du nombre d'établissements de crédit d'après leur statut juridique et d'après les classes de taille du total du bilan proviennent du groupe *c_serie2* et, respectivement, des fichiers dft *leg_stat* et *sizecla*.

Données relatives aux services d'assurance: les données sont tirées de la collection STATONIS du domaine SBS (fichier dft *serie_5a*).

La collection STATONIS regroupe les données qui doivent être collectées en vertu de l'annexe 5 du règlement n° 58/97 du Conseil relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises (module détaillé relatif aux statistiques structurelles des services d'assurance).

Les données structurelles des services d'assurance sont collectées conformément au règlement n° 410/98 du Conseil.

Autres données: les chiffres du PIB total proviennent du domaine Comptes nationaux – Agrégats (dans le thème 2 de la base New Cronos). Les données présentées se rapportent au PIB à prix courants (fichier dft *a_gdp_c*). Les chiffres concernant l'emploi dans l'ensemble de l'économie sont tirés du domaine Emploi (dans le thème 3 de New

Cronos), et plus précisément du fichier dft *indic_y*.

Couverture des données et remarques d'ordre méthodologique

Les données en valeur sont exprimées en euros courants et ne reflètent donc pas totalement la volatilité monétaire, les taux d'inflation ou le pouvoir d'achat.

Il existe toujours un certain nombre de disparités entre les nouveaux États membres et les pays candidats en ce qui concerne la population statistique couverte et les méthodologies employées.

Aucune donnée n'est disponible pour les pays qui ne figurent pas dans les graphiques et les tableaux.

Les chiffres présentés ici reflètent la situation de la base de données en mai 2004.

Signes et symboles

Dans la publication, les signes et symboles suivants signifient:

: = non disponible; - = sans objet;
c = confidentiel

Nomenclature statistique

Les données ont essentiellement été collectées sur la base de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE Rév.1).

Le présent numéro de «Statistiques en bref» concerne la **section J de la nomenclature** et couvre les classes suivantes:

pour les établissements de crédit:
65.12 (Autres intermédiations monétaires);
65.22 (Distribution de crédit)

pour les services d'assurance:
66.01 (Assurance vie et capitalisation);
66.03 (Autres assurances).

Variables «SSE» (statistiques structurelles des entreprises)

Nombre d'entreprises

Il s'agit du nombre d'entreprises pour la population considérée dans le répertoire statistique d'entreprises, préalablement corrigé des erreurs de classement des unités et des défauts d'enregistrement. Les entreprises inactives sont exclues.

Unités locales

Il s'agit du nombre d'unités locales de la population considérée dans le répertoire statistique d'entreprises, préalablement corrigé des erreurs de classement des unités et des défauts d'enregistrement. Les

unités locales doivent être incluses même si elles n'ont pas de salariés. Cette statistique devrait inclure toutes les unités actives pendant au moins une partie de la période de référence.

Nombre de personnes occupées

Le nombre de personnes occupées se définit comme le nombre total de personnes travaillant dans l'unité considérée (personnes percevant une rémunération, propriétaires exploitants et aides familiaux non rémunérés) et de personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle. Sont également prises en compte les personnes figurant sur la liste des employés de l'entreprise, même si elles sont absentes temporairement (à l'exclusion des absences de longue durée), les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers ou les travailleurs à domicile, les apprentis, etc.

Primes brutes émises (pour les classes 66.01 et 66.03 de la NACE)

Cette variable correspond au chiffre d'affaires et comprend les montants facturés par l'unité d'observation au cours de la période de référence, à savoir les ventes sur le marché de biens ou services fournis à des tiers.

Valeur ajoutée au coût des facteurs

La valeur ajoutée au coût des facteurs est le revenu brut des activités d'exploitation une fois pris en compte les subventions d'exploitation et les impôts indirects.

Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel se définissent comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, due par un employeur à un salarié en échange du travail effectué par celui-ci au cours de la période de référence. Les dépenses de personnel comprennent aussi les impôts et charges sociales des salariés retenus par l'unité ainsi que les charges sociales obligatoires et facultatives de l'employeur.

Les variables «SSE» susmentionnées sont définies dans le règlement n° 2700/98 de la Commission du 17 décembre 1998.

Pour de plus amples informations relatives à la méthodologie des statistiques des entreprises, voir:

<http://europa.eu.int/comm/eurostat/ramon/>
ou

http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/bmethods/info/data/new/main_fr.html

Pour en savoir plus:

➤ **Les bases de données**

[Site web EUROSTAT/Industrie, commerce et services/Services financiers](http://ec.europa.eu/eurostat/industrial_commerce_services/financial_services/)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tel. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 •

E-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations précises sur ce réseau de centres d'appui:

http://epp.eurostat.cec.eu.int/pls/portal/url/PAGE/PGP_DS_SUPPORT

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier – L-2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>

E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int

BELGIEN/BELGIQUE/BELGIË - DANMARK - DEUTSCHLAND - EESTI – ELLÁDA - ESPAÑA - FRANCE - IRELAND - ITALIA - KYPROS/KIBRIS – LUXEMBOURG - MAGYARORSZÁG – MALTA - NEDERLAND - ÖSTERREICH - POLSKA - PORTUGAL - SLOVENIJA - SLOVENSKO - SUOMI/FINLAND - SVERIGE - UNITED KINGDOM - BALGARIJA - HRVATSKA - ÍSLAND – NORGE - SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA - AUSTRALIA - BRASIL - CANADA - EGYPT - MALAYSIA - MÉXICO - SOUTH KOREA - SRI LANKA - T'AI-WAN - UNITED STATES OF AMERICA

Ce "Statistique en bref " a été réalisé en collaboration avec Paola Zito.

TEXTE ORIGINAL: Français